



Conseil de Formation, 03 mai 2022 Déclaration du SNUipp-FSU

Madame la Directrice Académique, mesdames et messieurs les membres du Conseil départemental de Formation,
ce conseil de formation se tient juste après la réélection du président Macron. Après 5 ans de Blanquérisme imposé, quel bilan de l'action du ministre?
Rassurez vous nous n'allons parler que de formation, sinon la journée n'y suffirait pas tant Jean-Michel Blanquer aura abîmé notre profession, nos écoles, nos élèves.

La formation, initiale comme continue, n'aura pas échappée au rouleau compresseur de réformes de ce gouvernement, pressé d'imposer sa vision. Évidemment le discours renvoie à l'impérieuse nécessité d'agir, de réformer, de transformer. Dans les faits la volonté est surtout d'imposer sa vision de l'éducation sans débat ni concertation.

Depuis la mise en place de la réforme de la formation initiale en 2014 et de l'utilisation des stagiaires comme moyens d'enseignement, nous n'avons eu de cesse, dans tous les conseils de formations ou autres instances, auprès de l'INSPE, d'alerter sur la charge de travail pesant sur nos collègues stagiaires et la souffrance qu'elle a pu entraîner. Sourd à toute proposition, le ministre a instauré une réforme de la formation initiale qui se fait dans l'urgence et qui dégradera considérablement les conditions de travail et d'entrée dans le métier de PE. Utilisation d'étudiant.es MEEF comme moyens d'enseignement en les plaçant en responsabilité devant des classes, précarisation par la contractualisation, année de stagiaire à temps plein, cette vision de la formation n'est pas à la hauteur de l'enjeu, celui d'une formation de haut niveau pour faire réussir tous les élèves. Au final, une formation au contenu appauvri, une mainmise sur les INSPE, un recul de la recherche, une vision étriquée du métier et des élèves, un accès au métier retardé et rendu plus difficile, une précarisation des futur.es enseignant-es, tels sont les choix politiques du ministre et sa vision de l'Ecole, très éloignée de la nôtre.

En Gironde, jusqu'à l'année dernière les écoles étaient consultées via leur IEN sur l'opportunité de l'implantation ou du maintien d'un berceau dans leur école. Cela ne semble pas avoir été le cas cette année, les écoles ayant été informées de manière indirecte par les docs du mouvement qu'elles accueilleraient des stagiaires, avant de recevoir un mail de la DSDEN.

C'est le cas par exemple pour 59 des 67 écoles qui ont répondu à notre enquête.

Dans 21 écoles parmi ces dernières, les équipes sont inquiètes, pour des raisons diverses :

- effectifs élevés,
- 2 ULIS avec donc beaucoup d'inclusions
- élèves difficiles, bassin de recrutement avec beaucoup d'élèves en difficulté socio-économiques
- direction en arrêt long
- pb de répartition des niveaux de classe (dans les petites écoles, peu de souplesse)

- pb de stabilité de l'équipe
- engagement dans un projet (école Freinet)
- conditions matérielles (école en travaux)

Nous demandons à ce que les écoles soient entendues, consultées les années prochaines et qu'a minima pour cette année une attention particulière soit portée sur celles qui feront remonter leurs difficultés.

De plus, il n'est pas normal que les collègues directrices et directeurs doivent assurer l'accueil du collègue PES pendant les vacances d'été, il y a là un problème de calendrier.

Au niveau de la Formation continue, quelques mots d'abord sur le travail des Conseillers pédagogiques. Les réajustements faits entre circonscriptions (2,5 à 4 CPC par circo) ont pris en compte les besoins (nombre de néo-titulaires, éducation prioritaire, ruralité...). Pourtant, la charge de travail des CPC reste très (trop) importante, les CPC souffrent d'un temps de travail trop important : mercredi, soir et WE....

A cette charge s'ajoute une faible rémunération des CPC : malgré une légère augmentation de la prime spécifique, les CPC ne perçoivent ni ISAE, ni prime informatique. Les frais de déplacement ne couvrent pas la totalité des frais engagés. Rappelons que les CC se déplacent souvent : visite des néo-titulaires, classes dédoublées, formations densifiées, interventions dans les écoles avec des difficultés, suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Cette présence des CPC sur le terrain est indispensable mais se fait à leurs frais.

Exemple d'une CPC dans une circo rurale, année scolaire 2021-22 :

Septembre : frais de déplacement remboursés

Octobre à Décembre : aucun remboursement, enveloppe dépassée.

Janvier à avril : frais de déplacement remboursés

Mai – Juin : aucun remboursement, enveloppe dépassée.

Le SNUipp-FSU a accompagné une collègue RASED au tribunal administratif, le préjudice s'élevait à 2 000 euros que le TA a sommé l'employeur de rembourser à la collègue.

Nous demandons que tous les frais de déplacement soient remboursés aux personnels itinérants, nous demandons l'abandon du système d'enveloppe qui est illégal.

Nous demandons également que l'équipement informatique des CPC soit entièrement à charge de l'employeur et permette, grâce à des ordinateurs portables récents et équipés, d'assurer un travail à distance et en présentiel.

Malgré ces conditions de travail difficiles, beaucoup de CPC continuent de remplir leurs missions avec enthousiasme. Cependant, il faut noter que de trop nombreux collègues quittent la fonction pour des raisons financières ou pour alléger leur charge de travail, et que de nombreux postes restent vacants chaque année (et sont assurés par des faisant fonctions).

Par rapport aux formations, nous notons des retours positifs des échanges sur le terrain entre enseignants et CPC. Cependant, les visites en classe sont chronophages pour les CPC, et d'autres missions peinent du coup à être assurées.

Pour 2022-23, le plan de formation est cadencé. Même s'il est intéressant que tous les collègues puissent bénéficier de manière tournante des 4 plans de formations proposés (maths, français, sciences/éva d'école, harcèlement/climat d'école), cela ne laisse aucune latitude pour des formations prenant en compte les besoins du terrain. Celles-ci ne peuvent avoir lieu ou doivent se faire hors temps de service, beaucoup de collègues ne

s'y engagent plus ou abandonnent au vu de la surcharge de travail : c'est le cas des actions-recherches, de formations prenant en compte le public de l'école (EFIV, UPE2a)...

Il manque des formations spécifiques au EBEP dans les 18h, problématique numéro 1 dans les écoles. Chaque semaine, à la permanence du SNUipp-FSU, nous recevons un à plusieurs appels de collègues ayant un élève avec des comportements violents. Nos collègues sont souvent démuni·es, traumatisé·es, à bout de force. Une solide formation, des ateliers de réflexion seraient nécessaires à la gestion de ces situations de travail difficiles. Elles sont indispensables à l'accueil de nos élèves. Bien sûr, la formation des collègues doit être accompagnée d'une réflexion sur l'école inclusive et les moyens à mettre en œuvre pour qu'elle soit vraiment réussie.

Il manque également de formations régulières aux gestes de premiers secours, avec des mises à jour régulières des connaissances des PE. Nous sommes quotidiennement au contact d'élèves et les accidents peuvent survenir à tous moments. L'actualité de ces derniers mois montrent que des malaises cardiaques peuvent toucher nos jeunes élèves et que les premiers gestes d'urgence sont vitaux. Des formateurs départementaux sont-ils toujours actifs et avec une habilitation en cours ? Comment les collègues peuvent-ils obtenir une formation sur leur temps de travail ?

Concernant la formation CAPPEI, il y a tant à dire que cela nécessiterait un conseil de formation dédié... Si nous constatons une certaine volonté de former des enseignants et enseignantes pour coordonner les ULIS, ce que nous avons souligné comme étant un besoin impérieux au regard du nombre de collègues non formé·es sur ces postes, nous déplorons que cela se fasse au détriment des autres parcours. En effet, il reste nécessaire de former massivement les collègues, notamment RASED, afin d'anticiper les départs en retraite ou les retours en ordinaire, et ainsi éviter que certains supports, non pourvus, restent vacants pendant plusieurs années, gelés, puis supprimés. Au détriment des élèves.

Sur la formation à proprement parler, le même constat perdure depuis plusieurs années: le manque de communication et les mésententes entre l'INSPE et la DSDEN33 nuisent grandement aux conditions de formation des stagiaires. Combien de cours n'ont pas eu lieu car les intervenants n'avaient pas été informés? Combien d'informations divergentes concernant les attendus des épreuves? Combien de visites annulées ou reportées par manque de lien entre les intervenants? Cela crée du stress inutile, dans une année déjà très exigeante en termes de travail pour les stagiaires.

D'autres difficultés seraient à souligner, et des pistes d'amélioration à envisager. Pour cela, nous demandons la tenue d'un CDF spécial CAPPEI avant la fin de l'année scolaire.

D'autre part, nous rappelons que les enseignant.es spécialisé.es ne sont pas soumis aux 18h de formation, ce que vous avez confirmé en début d'année. Il est donc inadmissible que certain.es continuent à recevoir des convocations sur le mercredi après-midi, pour lesquelles ils doivent justifier leur absence. Si nous défendons la nécessité d'une formation continue de qualité, nous affirmons aussi que les collègues sont en droit de choisir les modalités et thématiques correspondant à leurs besoins, dans le respect de leurs ORS.

Enfin, alors que depuis 5 ans le gouvernement se targue d'avoir mis les évolutions de carrière dans la fonction publique à l'honneur, comment ne pas dénoncer le gouffre qui existe entre le discours et la réalité: une seule année de disponibilité sur toute la carrière, 4 voire 5 ans d'attente pour obtenir un congé de formation, et un compte personnel de formation à peine suffisant pour financer une année de fac...on ne peut pas dire que la reprise d'études ou la reconversion soient encouragées.

La formation des personnels de l'éducation est essentielle pour répondre aux défis qui se posent à nous, et qui posent la question de l'école que nous voulons pour nos enfants.

Le SNUipp-FSU revendique une formation de qualité, sur temps de travail, qui permette aux enseignantes et enseignants de choisir leur parcours en fonction de leurs besoins, de leurs envies, en professionnels, au lieu d'être soumis aux *desiderata* du moment. Loin d'une école rabougrie sur de soi-disant fondamentaux, nous appelons une école émancipatrice, qui développe l'esprit critique et la citoyenneté.